LA FORMULE SUSCITE L'ENGOUEMENT DES CHÔMEURS

Plus de 100 000 microcrédits financés par la CNAC

A la lecture des chiffres selon la nomenclature qui nous a été communiquée ces jours-ci par le directeur général des caisses (CNAC) il est patent de conclure qu'au niveau central on ne s'est pas limité uniquement au secteur des services.

La Caisse nationale d'assurance chômage consciente d'une part de la stratégie nationale dans la visée est de combattre efficacement le chômage par le soutien à la création d'emploi, qui est considérée comme un point nodal des préoccupations des hautes instances de l'état, dans ce sens la mise en place du premier instrument fondateur, le régime d'assurance chômage (RAC) soutenu par des mesures entreprenantes consubstantielles d'aide à la réinsertion suivi de l'avènement du dispositif de soutien à la création d'activités et sans conteste, l'acquis le plus important réalisé par la CNAC qui en sus des mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi, cette caisse n'a ménagé aucun effort pour être à l'écoute de ses usagers avec comme objectifs principaux récuser les contraintes vécues auparavant par les postulants tel que les longues chaînes d'attentes observées tôt le matin devant les portes de ces caisses nationales du chômage (CNAC) et la lenteur dans la finalisation des procédures sont du passé, il faut le dire, des solutions idoines ont été apportés récemment à ces écueils nous a déclaré le directeur général de la CNAC lors d'une entrevue. Dans ce contexte, la caisse nationale d'assurance chômage a commencé d'abord à faire des évaluations périodiques pour pouvoir détecter les goulots d'étranglement, outre l'amélioration des instruments d'accompagnement à la création d'activités pour répondre aux attentes diversifiées des citoyens ayant recours à ces services, pour donner corps à cet acquis, la CNAC a entrepris également des efforts dans la gestion des services, l'allégement des procédures ce qui a facilité l'accès des souscripteurs au différentes mesures.

En outre, cet organisme pour relever le défi a tracé un programme ambitieux pour la modernisation des méthodes dans la gestion des dossiers des promoteurs à ce titre, plusieurs actions concrétisées sur le terrain dont la décentralisation des actes de gestion ce qui a permis aux désireux de s'investir pour réaliser leurs projets dans des délais raisonnables, notamment l'allégement et le réaménagement des procédures de gestion du dispositif, l'amélioration des prestations en direction du citoyen et des partenaires par la publication via le site web de la CNAC de nouveaux services (pré-inscription en ligne Win Ensedjel) qui a été généralisée au niveau de toutes les agences de wilayas en juin 2014. A vraie dire, cette démarche contribue ainsi à réduire les contraintes liées aux délais et distances.

A la lecture des chiffres selon la nomenclature qui nous a été communiquée ces jours-ci par le directeur général des caisses (CNAC) il est patent de conclure qu'au niveau central on ne s'est pas limité uniquement au secteur des services, un nombre important d'activités productives se sont impliquées à titre d'exemple (l'artisanat , l'agriculture) qui devront engranger des plus-values, c'est ainsi que chaque métier, chaque entreprise permettront de créer des emplois.

Photo : DR

De nouveaux dispositifs pour atténuer un tant soit peu le chômage.

En effet, un engouement remarquable a suscité un impact positif sur la création d'emploi d'ailleurs, les chiffres en témoignent, jusqu'à la fin de l'année 2014 à travers les 48 wilayas, la CNAC a financé plus de 100 000 micro-activités, engendrant plus de 228 000 emplois, au lancement les résultats enregistrés durant la période 2011-2014 représentent 81,8% du total, entre l'année 2012 et 2014, le nombre de projets financés a notablement augmenté suites aux nouvelles mesures administratives destinées à alléger le dispositif ce qui a induit à enregistrer 135 772 à l'échelle national le plus grand nombre de dépôt à la lecture de ces chiffres l'on remarque un pic de 34 801 projets financés.

En outre, faut-il le rappeler depuis l'année 2013 date à laquelle l'Etat a procédé à l'élargissement et la mise en œuvre du programme spécifique de développement des régions sud et des Hauts-Plateaux qui a atteint durant l'année 2014 39% pour l'emploi et 46% en matière de dépôt de dossiers cette démarche a véritablement contribué à la relève du nombre d'emplois comparativement au résultat national cumulé à la fin de l' exercice 2014 qui est de l'ordre de 34%.

La participation de la femme est en nette évolution passant de 10% en 2013 pour atteindre 12% en 2014, concernant la répartition des projets financés par secteurs d'activités, elle fait ressortir une montée constante du niveau de finances dans le secteur de l'agriculture, l'artisanat, les services et le BTP. Dans cette optique au niveau du sud algérien, la part de financement de l'agriculture est prépondérante car elle est passée de 4,4% durant la période 2004-2011 à 44,8% fin de l'année 2014.

Quant à la répartition des projets financés, elle est quasiment homogène entre les trois classes d'âges (moins de 45 ans) tandis que la tranche plus de 45 ans prend moins de 20%. Il est de même observé une nette évolution pour les jeunes chômeurs âgés entre 30 et 34 ans intégrés au dispositif -CNAC suite à la mise en œuvre des nouvelles dispositions, cette population est passé de 21% en 2011 pour atteindre la part la plus prédominante de 29% en 2014.

Sur le plan de l'indemnisation, le total des entreprises indemnisées par le fonds de caution mutuelle et de garantie par rapport à la population financée est de 3%, le taux de recouvrement est de l'ordre de 60% à la fin 2014. Ainsi, avec le taux de financement important ce qui a été un rêve pour ces jeunes sans repères, devient à force de patience et de travail une réalité, l'essentiel par ce dispositif c'est la post création qui, faut-il le rappeler nécessite un suivi permanent afin d'inculquer la notion de l'entreprenariat, dans un tel contexte que l'Etat en tant qu'autorité a engagé la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs pour atténuer un tant soit peu le chômage, il est d'une nécessité impérieuse que les autorités au niveau local prennent acte des besoins selon la spécificité de chaque région et pourquoi pas profiter des 20% de la commande publique.

Barour Yacine

TROISIÈME ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE (SIAG)

Promouvoir les investissements dans l'industrie agroalimentaire

Plus d'une centaine d'exposants prennent part dès aujourd'hui, et ce, jusqu'au 14 mars, à la troisième édition du Salon international de l'industrie alimentaire «SIAG», qui a lieu au Centre de Conventions d'Oran.

Organisé par Proximity PR, ce Salon vise à promouvoir les investissements dans l'industrie agroalimentaire, afin d'assurer la sécurité alimentaire et le développement des exportations hors hydrocarbures, précise-t-on. Parmi les secteurs représentés durant cette édition, on peut citer les produits alimentaires, la restauration, le conditionnement et l'emballage, la conserverie, les matières premières, les fruits et légumes, les produits laitiers,les boissons, le café et machines à café et les prestations de service.

Comme à l'accoutumée, le débat sera au programme avec deux thèmes principaux à savoir «la mise en œuvre de la stratégie de développement dans la filière agroalimentaire, dans la perspective de promouvoir les clusters en Algérie». Mais aussi «le développement des processus et de l'innovation, en renforçant la relation entre l'université et le centre de recherche des industries agroalimentaires et de la mise en réseau de tous les acteurs privés et publics afin d'explorer et de mettre en œuvre toutes les solutions et stratégies innovantes pour améliorer la compétitivité et l'intégration de l'industrie agroalimentaire».

Parmi les animations en lien avec l'industrie agroalimentaire, des concours de cuisine sont au menu de cette édition.

Amel Bentolba

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU À BOUMERDÈS

Un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20.000 hectares

Un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 hectares profitera à la wilaya de Boumerdès au titre du présent quinquennat, a annoncé hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

La wilaya de Boumerdès, qui dispose d'importantes ressources hydriques souterraines et superficielles, est concernée par un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 ha, dans le cadre du programme présidentiel visant l'irrigation, au titre du quinquennat 2015-2019, d'une superficie globale de deux millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays, a-t-il précisé, lors d'une visite de travail dans la wilaya.

Le ministre a réaffirmé que son département et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales sont «déterminés» à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des régions rurales et reculées du pays.

Une réunion a été tenue à cet effet, la semaine dernière, entre les deux départements ministériels en vue de la mise au point d'un plan de travail pour ce faire, a-t-il rappelé.

Les deux ministères sont «disposés à mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en œuvre de tous les projets qui seront programmés aux fins de pallier les insuffisances enregistrées en la matière», a assuré le ministre, à l'issue d'un exposé sur l'hydraulique, les ressources en eau et les périmètres irrigués, qui lui a été présenté dans la commune de Khmis-El-Khechna. Il a estimé que la concrétisation de cet objectif dans lequel s'inscrit, également, la wilaya de Boumerdès, nécessite «l'implication de toutes les ressources financières assurées par les plans sectoriels et communaux de développement (PSD et PCD) et les programmes du Fonds de développement local».

Durant cette visite de travail, M.Necib a procédé à la mise en service d'une nouvelle station de pompage de l'eau potable, à Boudouaou, d'une capacité de 5 200m³/J, et destinée aux communes de la partie ouest de la wilaya, avant l'inspection d'une unité d'épuration des eaux provenant du barrage Keddara, d'une capacité de 30 000 m³ eau/J, et équipée d'une technique de pointe pour mesurer le niveau de l'eau à l'intérieur des réservoirs. Il a, également, donné le coup d'envoi d'un projet de protection de la ville de Boudouaou contre les inondations, où il a insisté sur l'impératif d'«accompagnement de tous ces nouveaux projets par le renouvellement des anciennes conduites d'eau, afin de les adapter au volume important des eaux et d'éviter les infiltrations».

Procédant à la mise en service d'un groupe de distribution d'eau potable à Corso, il a instruit les responsables locaux de l'Algérienne des eaux (ADE) à la création d'un «organisme spécial», chargé de la bonne gestion et du contrôle de l'usage et de la distribution de l'eau épurée au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, à l'est de Boumerdès.

APS

TÉLÉPHONIE

La création du contenu local, thème du deuxième forum de Mobilis

La création du contenu local a fait l'objet d'un débat de la deuxième édition du forum organisé, mardi à Alger, par l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, au profit des médias.

Le P-dg de Mobilis, Saad Damma, a souligné à cette occasion que l'objectif de cette initiative vise à permettre aux journalistes algériens d'«enrichir leurs connaissances» dans le domaine des nouvelles technologies.

De son côté, le directeur de l'Agence nationale de la promotion des parcs technologiques (ANPT), Lakrouf Mohand, a indiqué que 35 start-up productrices de contenu ont été accompagnées dans leur phase de création.

Il a, toutefois, soulevé des problèmes de financement de ces start-up, appelant à remédier aux «carences» constatées dans la formation des développeurs de contenu.

Nacim Lounès, spécialiste dans le domaine des TIC, a plaidé, quant à lui, pour la création d'un observatoire qui sera chargé d'évaluer la «consommation internet» en Algérie en vue d'établir un «constat réel».

APS